

**SUPPLEMENT À LA NOTE D'INFORMATION  
RELATIVE À L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PAR EMERGO REAL ESTATE SA**

**LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ETABLI PAR EMERGO REAL ESTATE SA EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2019  
ET EST UN SUPPLÉMENT A LA NOTE D'INFORMATION INITIALE DU 13 NOVEMBRE 2019**

**LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ  
PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA)**

**AVERTISSEMENT :  
L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS  
OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU**

**LES OBLIGATIONS NE SONT PAS COTÉES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À  
VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT**

Ce supplément (le « **Supplément** ») à la Note d'Information du 13 novembre 2019 relatif à l'offre publique relative à l'émission d'Obligations Subordonnées par EMERGO REAL ESTATE SA (l'« **Émetteur** »), constitue un supplément à ladite Note d'Information conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

Ce Supplément a pour objet d'informer les Investisseurs que :

- le Montant minimum pour lequel l'Offre est effectuée ayant été déterminé à 900.000,- € et celui-ci n'ayant pas été atteint à l'issue de la Période de Souscription, l'Émetteur prolonge, aux mêmes conditions que celles déterminées dans la Note d'Information ainsi que les Termes et Conditions en Annexe N°1, l'Offre de Placement durant une période de sept jours à dater du 22 novembre 2019 inclus jusqu'au 28 novembre 2019 inclus en vue d'atteindre le Montant minimum ;
- il s'ensuit que la Partie III - A. de la Note d'Information est modifiée comme décrit ci-dessous :
  - o Date de clôture de l'Offre : 28/11/2019
  - o Date d'émission prévue des Obligations : 29/11/2019

### **PARTIE III - INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE DES INSTRUMENTS DE PLACEMENT**

#### **A. Description de l'Offre**

Montant maximal pour lequel l'Offre est effectuée	EUR 1.500.000
Montant minimum pour lequel l'Offre est effectuée	EUR 900.000
Montant minimal de souscription par Investisseur	EUR 1.000
Prix total des Obligations	Identique à la valeur nominale, aucun frais complémentaire n'est à charge des Investisseurs.
Date d'ouverture de l'Offre	14/11/2019
Date de clôture de l'Offre	28/11/2019
Date d'émission prévue des Obligations	29/11/2019
Date de livraison effective des Obligations	À la date de paiement des souscriptions effectuées durant la période de prolongation de l'Offre
Frais à charge des Investisseurs	Aucun

Le présent Supplément complète et est indissociable de la Note d'Information. Il doit être lu en lien avec la Note d'Information, qui comprend des informations importantes quant aux caractéristiques de l'Offre et des risques y attachés.

**Droit de révocation** : Conformément à l'article 15 de la Loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les investisseurs qui ont déjà souscrit aux instruments de placement avant que le supplément ne soit publié ont le droit de révoquer leur souscription pendant deux jours ouvrables après la publication du supplément. Le droit de révocation doit être exercé au plus tard le lundi 25 novembre 2019 à 23h59, par l'envoi d'un email à BeeBonds SPRL (info@beebonds.com), contenant l'indication claire que le souscripteur souhaite renoncer à sa souscription ainsi que son numéro de compte bancaire. Le souscripteur sera remboursé sur le compte bancaire indiqué dans l'email de révocation dans les quinze (15) jours suivant la date d'envoi de l'email de révocation.